
INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

MONTAGE MURAL - FACE SIMPLE (Voir La Figure 1):

1. Acheminer une alimentation C.A. 24 heures non commutée de la tension nominale approuvée à la boîte de jonction ou un câblage approprié (fourni par d'autres). Laisser au moins huit (8) po de fil lâche. Le circuit ne doit pas être sous tension à ce moment.
2. Désassembler l'enseigne de sortie si nécessaire. Il suffit d'enlever les quatre (4) vis inviolables (une à chaque coin) sur le couvercle avant / la plaque frontale (Figure 1).
3. Enlever la plaque frontale en acier ainsi que l'écran protecteur en Lexan et le pochoir de l'enseigne qui le retient.
4. Enlever les débouchures appropriées sur la plaque arrière pour la configuration de montage voulue et le trou de passage des fils approprié à la boîte de jonction ou tout autre raccord utilisé (fourni par d'autres).
5. Acheminer les fils à travers le dos de l'enseigne et l'installer solidement en place. Visser directement à la boîte de jonction si possible.
6. Effectuer les connexions à l'alimentation d'après le schéma de câblage fourni (Figure 4). **Isoler tout fil électrique non utilisé ! MISE EN GARDE ! Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement.**
7. Acheminer les fils et les assujettir en place.
8. Enlever le ou les chevrons directionnels requis sur le pochoir de l'enseigne de sortie.
9. Replacer l'écran protecteur en Lexan et le pochoir de l'enseigne, les couvrir de la plaque frontale en acier et fixer à l'aide des quatre (4) vis inviolables fournies.
10. Mettre sous tension le circuit d'alimentation C.A.

MONTAGE PLAFONNIER / LATÉRAL – UNITÉS À FACE SIMPLE OU (Voir La Figure 2 ou 3):

1. Le pavillon de recouvrement est installé à l'usine en fonction de ces configurations de montage.
2. Suivre les étapes 1 à 3 des instructions du montage mural ci-dessus. Si le câblage interne de l'enseigne n'est pas déjà acheminé à travers le trou de passage du pavillon de recouvrement de l'enseigne, sortir les fils.
3. Suivre les étapes de 6 à 10 des instructions du montage mural.
4. Installer l'enseigne de sortie au mur ou au plafond à l'aide de deux (2) vis de la grosseur appropriée à travers les trous de montage fournis sur le pavillon de recouvrement (Figures 2 ou 3). Si possible, fixer directement à la boîte de jonction électrique. Quatre (4) trous de montage additionnels sont fournis, un à chaque coin du pavillon de recouvrement. Il est fortement recommandé de poser des vis ou d'autres ferrures de fixation additionnelles au moyen de ces trous pour fixer solidement l'enseigne de sortie.
5. Mettre sous tension le circuit d'alimentation C.A.

AUTONOME

1. Pour le modèle FRE-SP brancher la batterie à la carte de circuit imprimé de l'enseigne autonome (Figure 4).

Figure 1

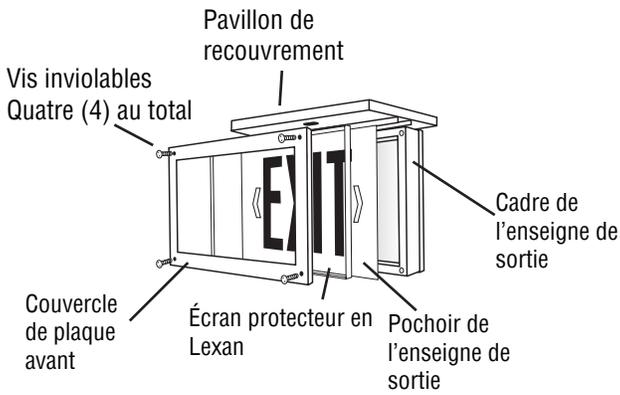
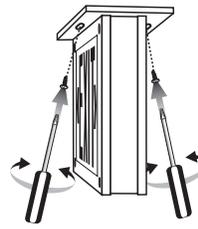


Figure 2

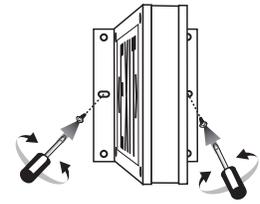
Montage plafonnier



Fixer le pavillon de recouvrement à la boîte de jonction du plafond par les trous du centre.

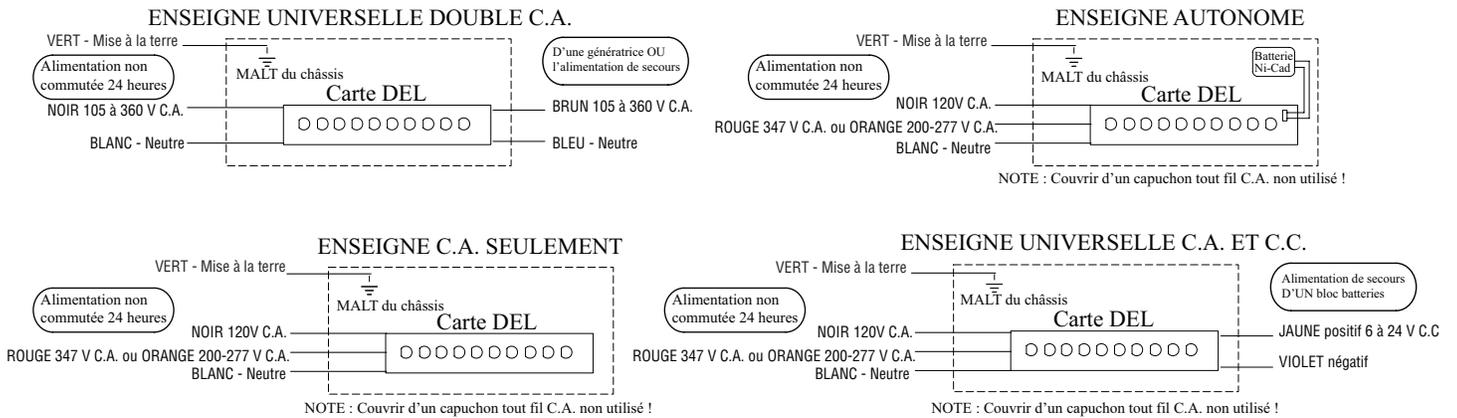
Figure 3

Montage en extrémité



Fixer le pavillon de recouvrement à la boîte du mur par les trous du centre.

Figure 4



ENTRETIEN

1. Le Code exige que l'équipement soit soumis à un test tous les 30 jours durant 30 secondes et qu'un registre soit tenu à cet effet. De plus, l'équipement doit être soumis à un test de 90 minutes une fois par année conformément au Code. L'équipement doit être réparé s'il ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test. Un registre consigné doit être tenu sur les résultats des tests et toutes les réparations. BeLuce Canada Inc. recommande fortement la conformité à toutes les exigences du Code.
2. Nettoyer régulièrement la ou les faces de l'enseigne de sortie.
3. NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS